

EHB
IFFFP
IUFFFP

EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT
FÜR BERUFSBILDUNG

INSTITUT FEDERAL
DES HAUTES ETUDES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ISTITUTO
UNIVERSITARIO FEDERALE
PER LA FORMAZIONE PROFESSIONALE

Avenir Ecole de Commerce (AEC)

Formation continue en 2012



#

Aperçu des modules de formation continue

Dans le cadre de la réforme « Avenir Ecole de Commerce », l'IFFP offre des modules de formation destinés aux enseignant-e-s des écoles de commerce à plein temps. Dans ce contexte, une offre de base, composée de 5 modules, permet d'appréhender les éléments centraux de ce projet. Pour approfondir certaines thématiques, les personnes qui ont suivi l'offre de base peuvent bénéficier d'un perfectionnement portant sur des aspects complémentaires. L'offre complémentaire est amenée à se développer en fonction des besoins identifiés et des demandes formulées par les établissements. Dans les pages suivantes vous trouverez un échantillon de notre offre. Pour découvrir l'entier des cours proposés, nous vous invitons à visiter sur notre site.

OFFRE DE BASE

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
<p><i>Réalisé</i></p> <p>Passer du plan d'études standard au plan d'études école <i>1 jour</i></p>	<p>Planifier et développer des PPI <i>1 jour</i></p> <p>-----</p> <p>Mettre en œuvre les examens des PPI <i>1 jour</i></p> <p>-----</p> <p>Développer un EOP au niveau ICA et E&S <i>1 jour</i></p>	<p>Accompagner des apprentis en PPI <i>1 jour</i></p>	<p>Modèle 3+1 : intégrer le stage de longue durée <i>1 jour</i></p>	<p>Appliquer la procédure de qualification <i>½ jour</i></p>

OFFRE COMPLÉMENTAIRE – PERFECTIONNEMENT

- Développer des EOP au niveau ICA
- Développer des EOP au niveau des langues
- Intégrer les techniques de travail dans le programme d'études cantonal
- Autres

OFFRE DE BASE

Planifier et développer des PPI

Laurent Comte, coordinateur au sein de la CIFC NE, responsable d'un concept PPI

Offre de base : module 2

Les apprentissages théoriques doivent être complétés par la pratique professionnelle. Pendant cette journée, vous serez guidé afin de pouvoir planifier les parties pratiques intégrées (PPI) au sein de votre établissement et ainsi être en cohérence avec les objectifs du PES.

OBJECTIFS

- Planifier et développer des PPI et les mettre en œuvre dans le cadre de leur propre école
- Analyser et évaluer des PPI du point de vue de leur conformité avec le plan d'étude
- Imaginer de possibles thèmes de PPI en fonction des compétences opérationnelles existantes
- Intégrer les PPI à l'enseignement scolaire en tenant compte des interfaces existantes
- Développer d'une thématique appropriée à un PPI et la mettre en œuvre

CONTENU

- Compétences opérationnelles
- Référencement à la pratique
- Profil de formation et de prestations
- Dossier de formation et de prestations (DFP)
- Limites de l'enseignement orienté problème (EOP)
- Interfaces avec l'enseignement scolaire

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Les apports théoriques, les échanges et discussions sont réalisés en tenant compte des modalités PPI choisies par chaque établissement – canton
- Le manuel PPI servira de ressource

Prérequis Aucun prérequis n'est exigé

Date	7 février 2012	Réf. du cours	AEC-12-211
Date	23 mars 2012	Réf. du cours	AEC-12-212

Prix Financé par l'OFFT pour les enseignant-e-s des écoles de commerce qui interviennent en PPI

Mettre en œuvre les examens des PPI

Laurent Comte, coordinateur au sein de la CIFC NE, responsable d'un concept PPI

Offre de base : module 2

Dans le cadre des parties pratiques intégrées (PPI), les compétences opérationnelles, personnelles, sociales et méthodologiques sont évaluées. A travers des exemples concrets, vous identifiez les différents outils et déterminez les critères applicables à votre modèle PPI.

OBJECTIFS

- Réaliser des contrôles d'apprentissage valables et adaptés aux formes d'apprentissage dans le cadre des PPI
- Expliquer et créer les conditions cadres nécessaires à la réalisation des unités de formation (UF), des situations de travail et d'apprentissage (STA)
- Développer des UF et des STA conformes au règlement et les réaliser
- Expliquer le dossier de formation et de prestations (DFP) et l'appliquer dans le cadre de la planification, de la réalisation et des contrôles des connaissances
- Exploiter, en plus des UF et des STA, d'autres instruments destinés à contrôler l'efficacité de l'apprentissage

CONTENU

- UF et STA
- Critères formels et critères en matière de contenu selon les dispositions d'exécution et les directives
- Différentes UF en stage (3+1) et en PPI
- Evaluation des UF et des STA
- Critères organisationnels (travaux individuels et travaux de groupes)
- Utilisation du DFP
- Autres formes de vérification du succès de l'apprentissage (p. ex. entretien d'explicitation, journal d'apprentissage, observation)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Des apports théoriques, des échanges et discussions permettant le partage des expériences ainsi qu'un travail en atelier
- Cette formation vise à travailler sur la mise en œuvre de la partie PPI pour la prochaine rentrée scolaire

Prérequis Aucun prérequis n'est exigé

Date	26 janvier 2012	Réf. du cours	AEC-12-221
Date	15 février 2012	Réf. du cours	AEC-12-222
Date	10 septembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-223

Prix Financé par l'OFFT pour les enseignant-e-s des écoles de commerce qui interviennent en PPI

Développer un EOP au niveau ICA et E&S

Maurice Dirren, accompagnant dans la mise en œuvre de nouvelles ordonnances et plans de formation

Animateurs délégués d'ASSAP (Association suisse pour la bureautique et la communication), **en collaboration avec Verband Lehrende IKA**

Offre de base : module 2

Intégrer l'apprentissage de situations issues du monde professionnel dans son enseignement constitue un défi pour les enseignant-e-s des écoles de commerce à plein temps dès la prochaine rentrée scolaire. Cette formation vous permettra, après une phase explicative, de réaliser des séquences de formation orientées vers la résolution de problèmes. Les travaux réalisés seront immédiatement utilisables dans votre enseignement.

OBJECTIFS

- Expliquer ce que recouvre l'enseignement orienté vers les problèmes (EOP)
- Décrire les exigences posées par l'EOP
- Différencier l'EOP et les parties pratiques intégrées (PPI)
- Identifier les prérequis, les savoir et savoir-faire pour réaliser un EOP
- Réaliser un EOP en adéquation avec les plans d'études standard
- Evaluer un EOP

CONTENU

- Description de la démarche « enseignement orienté vers les problèmes », critère de qualité, choix des thèmes, exemples

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Formation-action en vue de préparer une séquence pédagogique utilisable dans votre établissement.

Prérequis Aucun prérequis n'est exigé

Date	7 mai 2012	Réf. du cours	AEC-12-231
Date	26 septembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-232

Prix Financé par l'OFFT pour les enseignant-e-s ICA et E&S des écoles de commerce à plein temps

Accompagner des apprentis en PPI

Eric Gubelmann, superviseur de coach, responsable dans la conduite de projets pédagogiques

Bernard Besson, auteur de plusieurs publications sur la thématique du coaching, intervient dans de nombreuses entreprises (services, distribution, production, etc.)

Offre de base : module 3

Comment soutenir vos apprentis afin qu'ils utilisent et développent leurs connaissances au sein des parties pratiques intégrées (PPI), tout en développant simultanément leur autonomie et leur motivation ? La fonction d'accompagnant-e se construit dans le temps, aussi durant cette journée de formation, vous serez sensibilisé aux techniques de questionnement qui permettent de coacher, sur une courte durée, les jeunes. Vous expérimenterez trois postures : accompagné-e, accompagnant-e et observateur-trice.

Durant cette journée, nous souhaitons réunir des personnes de différentes écoles pour favoriser les échanges ; aussi l'IFFP se réserve-t-il le droit de constituer les groupes et ainsi de définir la date de cours parmi les paires de dates proposées.

Une seule inscription est nécessaire par proposition de dates (cours A-B).

OBJECTIFS - INTENTIONS

- Comparer leurs rôles d'enseignant-e dans différentes situations
- Utiliser diverses «techniques de questionnement» pour maîtriser ces différents rôles
- Évaluer les différentes «techniques de questionnement» et y réfléchir afin d'en identifier l'adéquation possible à diverses situations
- Echanger leurs expériences et leurs réflexions
- Présenter leurs réflexions

CONTENU

- Définitions des rôles
- Instruments d'accompagnement de processus
- Techniques de questionnement

Prérequis Aucun prérequis n'est exigé

Date	19 janvier 2012	Réf. du cours	AEC-12-311A
ou	15 février 2012	Réf. du cours	AEC-12-311B
Date	20 mars 2012	Réf. du cours	AEC-12-313A
ou	24 avril 2012	Réf. du cours	AEC-12-313B
Date	4 septembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-315A
ou	3 octobre 2012	Réf. du cours	AEC-12-315B
Date	1er novembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-317A
ou	29 novembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-317B

Prix Financé par l'OFFT pour les enseignant-e-s des écoles de commerce à plein temps qui interviennent en PPI

OFFRE COMPLÉMENTAIRE PERFECTIONNEMENT

Développer un EOP au niveau ICA

Animateurs délégués d'ASSAP (Association suisse pour la bureautique et la communication)

Offre complémentaire - perfectionnement

Les plans d'études standard (PES) concernant la formation à la pratique professionnelle et l'enseignement scolaire au sein des écoles de commerce mentionnent qu'une grande partie des objectifs de la branche ICA doit être travaillée en enseignement orienté vers les problèmes (EOP). Il est dès lors utile et nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des « situations-problèmes » nombreuses et variées. Les journées seront entièrement consacrées à la réalisation de situations d'enseignement répondant à ces objectifs.

OBJECTIFS

- Produire des situations EOP
- Intégrer le concept d'auto-évaluation et d'évaluation

CONTENU

- Ressources pour créer des situations EOP en ICA, fil conducteur pour la création de situations EOP, évaluation

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Formation-action en vue de préparer une séquence pédagogique utilisable dans votre établissement
- Mutualisation des réalisations

Prérequis Avoir suivi la formation « mise en œuvre d'EOP au niveau ICA et E&S » de l'offre de base

Date	27 et 28 mars 2012	Réf. du cours	AEC-12-OC3
Date	29 et 30 octobre 2012	Réf. du cours	AEC-12-OC6

Prix Fr. 360.-/2jours

Développer un EOP au niveau des langues

Jacques Heller, enseignant à l'école de commerce de Liestal, formateur de formateurs DELF DALF Suisse

Offre complémentaire - perfectionnement

L'enseignement orienté vers les problèmes (EOP) permet d'enrichir les techniques de formation dans le domaine de l'enseignement des langues. Il mise sur la participation active d'un-e apprenant-e dans son processus d'apprentissage en lui donnant un problème à résoudre. En tenant compte de cette formule pédagogique, vous découvrirez comment orienter votre enseignement encore davantage vers la pratique professionnelle d'un-e employé-e de commerce. Sur la base d'exemples pratiques vous serez en mesure d'intégrer ce principe didactique dans votre cours de langues.

OBJECTIFS

- Connaître le principe didactique de l'EOP
- Savoir intégrer l'EOP dans les cours de langues : planification, mise en œuvre et évaluation

CONTENU

- Présentation du principe didactique de l'EOP
- Quelles questions doit-on se poser en planifiant des séquences EOP ?
- Comment élaborer des séquences d'EOP avec des films et des romans ?
- Le rôle de l'enseignant-e dans l'EOP
- Discuter et évaluer des exemples concrets d'EOP proposés par l'intervenant
- Les participant-e-s présentent leurs solutions au problème de l'intégration de la formule pédagogique EOP

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE

- La journée est conçue comme une séquence d'EOP : les participants recevront tout d'abord les instruments pour résoudre le problème de l'intégration de ce principe didactique dans leur enseignement de tous les jours. Ensuite, ils chercheront en groupes des solutions à ce problème pour les présenter en fin de journée.

Prérequis Aucun prérequis n'est exigé

Date	21 septembre 2011	Réf. du cours	AEC-11-OC1
Date	4 novembre 2011	Réf. du cours	AEC-11-OC2
Date	27 juin 2012	Réf. du cours	AEC-12-OC1

Prix Fr. 250.-

Analyser sa pratique en EOP

Maurice Dirren, accompagnant dans la mise en œuvre de nouvelles ordonnances et plans de formation

Offre complémentaire - perfectionnement

La mise en œuvre de l'enseignement orienté problèmes (EOP) exige le développement de stratégies spécifiques aussi bien dans la préparation que dans la mise en œuvre et l'évaluation. A la suite de la journée d'introduction dispensée en 2011, l'atelier « analyser sa pratique en EOP » vous propose de revenir sur vos diverses expériences afin d'en dégager les enseignements pertinents. Les échanges ainsi générés permettront de développer de nouveaux EOP qui collent encore mieux aux besoins spécifiques des écoles de commerce. Un accent particulier sera porté sur l'insertion des EOP dans l'arche globale de la formation dispensée dans les écoles de commerce.

OBJECTIFS

- Construire des EOP pertinents
- Articuler son enseignement traditionnel et l'enseignement par EOP
- Animer les séquences EOP

MATERIEL

- Chaque participant est prié d'apporter ses expériences sous la forme qu'il désire (préparation, films, productions des élèves...)
- Remarque : pour des raisons de logistiques, si certains films peuvent être mis à disposition, nous vous prions de nous le faire savoir quelques jours avant la formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Journée conçue en fonction des productions amenées par les participants.

Prérequis Avoir suivi la journée de formation EOP 2011 et avoir animé personnellement des EOP dans le cadre de l'école de commerce

Remarque : Les personnes qui n'auraient pas suivi la journée de formation EOP 2011 mais qui ont acquis une expérience dans le domaine sont également les bienvenues.

Date	1er mars 2012	Réf. du cours	AEC-12-OC1
Date	27 septembre 2012	Réf. du cours	AEC-12-OC5

Prix Fr. 250.-

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
Avenue de Longemalle 1
Case postale 192
1000 Lausanne 16 Malley
Téléphone + 41 21 621 82 00 (réception)
www.iffp-suisse.ch

Nb : le site de IFFP Lausanne se trouve sur la commune de 1020 Renens

Nous sommes à votre entière disposition pour toute question ou toute requête :

Responsable de projet
Roxanne Bruchez Ischi
Téléphone +41 21 621 82 52
roxanne.bruchezischi@iffp-suisse.ch